



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Conférence de presse de l'Union syndicale suisse (USS)
Berne, le 9 janvier 2024

Éloge de « l'arrosoir »

Profiteront le plus de la 13e rente AVS celles et ceux qui en ont le plus besoin !

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia

Plusieurs raisons impératives et faciles à comprendre plaident en faveur de l'introduction rapide d'une 13e rente AVS.

- **Premièrement, la 13e rente AVS est nécessaire de toute urgence** car les rentes sont trop basses. De plus en plus de personnes ne peuvent plus maintenir leur niveau de vie à l'âge de la retraite, et doivent recourir aux prestations complémentaires.
- **Deuxièmement, la 13e rente AVS arrive au bon moment** car le pouvoir d'achat des rentes a fortement baissé. Le renchérissement et la hausse des primes d'assurance maladie ont grignoté un mois entier de rente depuis 2021. La 13e rente AVS compense cela.
- **Troisièmement, la 13e rente AVS peut être mise en œuvre rapidement** car l'AVS est solidement établie. Elle enregistre des excédents et dispose aujourd'hui de réserves plus importantes que jamais : selon les prévisions officielles, elles passeront de 50 milliards de francs aujourd'hui à près de 70 milliards en 2030.
- **Quatrièmement, la 13e rente AVS est avantageuse et efficace** car les frais administratifs de l'AVS sont bien plus bas que ceux du deuxième pilier. Sans parler du troisième pilier où ne cotisent de toute façon que ceux qui peuvent se le permettre.

Pour de nombreux membres d'Unia – et pour tous les travailleurs et travailleuses à petit budget, dont beaucoup de femmes dans les branches à bas salaires, de personnes travaillant à temps partiel et de travailleurs et travailleuses exerçant des professions physiquement exigeantes – une autre raison figure en tête de liste : **la 13e rente AVS vient en aide précisément à celles et ceux qui en ont le plus besoin.**

Les propagandistes d'Economiesuisse prétendent le contraire. Ils dénigrent l'AVS en la qualifiant « d'arrosoir ». Ils vont même jusqu'à affirmer qu'il est « antisocial », voire « cynique », que les hauts salaires bénéficient eux aussi d'une 13e rente.

C'est clairement faux et les salarié-e-s le comprennent très bien. En effet, plus de 9 assurés sur 10 reçoivent plus de l'AVS à la retraite qu'ils n'ont cotisé. Cela est essentiellement financé par les déductions salariales des hauts salaires. Une 13e rente AVS renforcerait encore cette redistribution solidaire. D'autant plus si 0,4 pour cent de salaire supplémentaire était effectivement nécessaire à long terme pour maintenir les réserves de l'AVS en équilibre.

Profiteront le plus de la 13e rente AVS celles et ceux qui en ont le plus besoin !

2/2

Le calcul est alors vite fait :

- Un électricien avec un salaire mensuel de 6000 francs ne devrait payer que 24 francs de plus de cotisations pour obtenir plus tard 186 francs de plus de rente.
- Pour une vendeuse, la déduction serait de 17 francs pour un supplément de 164 francs.
- Une employée de nettoyage avec un salaire de 3000 francs recevrait plus tard 142 francs de rente en plus pour seulement 12 francs de déduction de salaire.
- Et pour un couple de parents travaillant à temps partiel avec un salaire de 5600 francs par exemple, le supplément mensuel s'élèverait même à 295 francs pour une déduction de 22 francs seulement, grâce aux bonifications pour tâches éducatives.

Des personnes comme le CEO d'UBS Sergio Ermotti en feraient les frais. Pour lui, des déductions AVS supplémentaires de 4400 francs par mois seraient dues. Le fait que M. Ermotti reçoive plus tard - comme tous les bénéficiaires de l'AVS avec une rente maximale - un supplément AVS d'environ 200 francs ne pèse pas du tout dans la balance.

L'argumentation d'Economiesuisse est mensongère. En réalité, ces messieurs des étages de direction ne veulent tout simplement pas payer de déductions supplémentaires sur leurs salaires mirobolants, ni de cotisations patronales supplémentaires si celles-ci s'avéraient nécessaires à long terme. L'argumentation fallacieuse de l'adversaire est facile à décrypter. Elle irrite les simples salarié-e-s et ne fait que motiver davantage notre base à voter OUI à la 13e rente AVS le 3 mars.

Il en va de même pour l'initiative des jeunes libéraux-radicaux visant à augmenter l'âge de la retraite. Là aussi, les travailleuses et travailleurs ordinaires comprennent très bien que ce vol monumental des rentes se fera à leurs dépens et qu'il aura des conséquences néfastes sur la santé des personnes exerçant des professions physiquement pénibles. Une retraite avant 65 ans deviendrait ainsi le privilège des riches et des bien-portants. Notre base ne l'acceptera en aucun cas.

Dans nos jardins, nous avons besoin de l'arrosoir pour faire fleurir les parterres de fleurs. De même, la Suisse a besoin de l'AVS pour garantir la justice sociale et une vieillesse digne pour toutes et tous. La 13e rente AVS est le bon instrument pour consolider à long terme l'institution sociale la plus importante de notre pays.

Plus d'informations :

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia, 079 620 11 14